



JOURNEES D'ETUDE SUR LE RECOLEMENT DECENNAL DANS LES MUSEES NATIONAUX, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 24-25 NOVEMBRE 2011



Mise en ligne : mars 2012

Les apports du récolement à la connaissance des collections

Yannick LINTZ, conservatrice en chef du patrimoine, chef du service du récolement des dépôts antiques et des arts de l'Islam au musée du Louvre

Tout d'abord, je remercie les organisateurs de me permettre d'évoquer ici la dimension scientifique du récolement. En effet, cette mission est en général plutôt décrite dans ses objectifs et ses méthodes en terme quantitatifs et logistiques. On parle ainsi volontiers de nombres d'objets récolés ou à récoler, de plannings, d'organisations de travail. Cette vision tout à fait logique dans un travail dont l'ampleur est phénoménale au regard de nos collections s'inscrit aussi dans ce cadre légal du récolement décennal, de la tenue des inventaires et, de manière générale, de la bonne gestion des collections.

C'est donc bien dans ce cadre et dans ces mêmes préoccupations organisationnelles que s'est mise en place en 1997 la mission de récolement des dépôts antiques et des arts de l'Islam au musée du Louvre. On peut au passage s'étonner de la transversalité de cette mission sur quatre départements du Louvre, alors que la logique de gestion et de responsabilité patrimoniale est départementale dans l'institution. La transversalité, exigée en 1997 par la direction des Musées de France et par la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art, s'imposait d'un point de vue historique et patrimonial pour les collections du Louvre.

En effet depuis la création du Museum Central des arts, les frontières des départements n'ont cessé d'évoluer et les périmètres actuels de ces derniers ne couvrent pas les mêmes limites que celles des différentes époques d'envois massifs de collections vers les institutions territoriales, en particulier pour les Antiques. Ainsi, pour une action cohérente et exhaustive sur l'ensemble des collections antiques, la mission de récolement des dépôts a été organisée de manière transversale.

Revenons donc à la mise en place de ce travail de récolement en 1997. D'emblée, Chantal Orgogozo, qui a été nommée pour diriger cette mission, a décidé de mener ce travail de manière scientifique et j'aimerais ici expliquer plus précisément le sens de ce mot dans le cadre du récolement.

Dans nos domaines d'études, un travail est scientifique quand il ne s'arrête pas à la consignation d'informations, mais qu'il est producteur de connaissances et qu'il s'organise selon des principes propres à la recherche, c'est-à-dire dans une organisation collective autour d'axes de recherches, d'outils adaptés et de publications des résultats selon des formats appropriés. Pour le récolement, on considère en général qu'il s'agit plutôt d'un pointage et donc d'une tâche de gestion. Ces quelques lignes ont pour objectif d'illustrer à travers l'expérience de notre service les principaux axes de recherches scientifiques tels que nous les menons dans le cadre du récolement.

Je dois préciser au préalable que cette recherche scientifique liée au récolement ne suppose pas un budget élevé, puisque le budget de fonctionnement du service est en moyenne de 40 000 euros par an. Par ailleurs, cette recherche, si elle a été une préoccupation immédiate n'a pas pu être une réalité des premières années, où les objectifs étaient prioritairement quantitatifs et méthodologiques. Le regard sur quatorze années d'activités du service montre que nous avons très tôt mis en place un système documentaire et des outils informatiques en fonction des thématiques historiques, patrimoniales, et archéologiques qui apparaissaient au fil de nos récolements. Mais l'étude et la diffusion sous forme de publications et de colloques a débuté au bout de dix années de travail.

La première forme de résultats scientifiques est la découverte fortuite qui par nature ne se programme pas et qui constitue parfois de vrais progrès dans la connaissance des collections. Je pourrais en citer de multiples et je suis sûre que chacun ou chacune d'entre vous a vécu de tels moments émotionnellement intenses.

J'en évoquerai deux exemples ici. Le premier s'inscrit dans le cas le plus logique dans le récolement : la découverte d'une œuvre disparue. Ainsi en 2004 une sculpture en marbre représentant une Minerve casquée, appartenant au musée du Louvre, a été redécouverte rue d'Ulm au Centre National de la Documentation Pédagogique. Cette sculpture avait été déposée au Ministère de la Défense en 1945, puis transférée au Ministère de l'Education nationale au 110 rue de Grenelle, avant d'être déplacée à l'Institut National de Recherches Pédagogiques, rue d'Ulm à Paris. Le récolement effectué en 1999 qui avait reconstitué cet historique de localisation n'a malheureusement pas permis de retrouver cette statue rue d'Ulm. Reprenant ce dossier des « non-vus lors du récolement » en 2004, je constatais que cette œuvre avait une histoire importante dans les acquisitions du Louvre. Elle provenait en effet de la collection Dufourny. Ce dernier avait été nommé commissaire de la République Française auprès du roi de Naples de 1787 à 1794 et, dans son journal de voyage, le 24 mai 1790 à Palerme, il décrit la statue qu'il voit chez un collectionneur. Dufourny a par ailleurs donné d'autres œuvres au Louvre. Cette provenance importante historiquement encourageait à reprendre la recherche. Ainsi, la Minerve fut redécouverte, grâce à la mémoire transmise par le dernier concierge de la rue d'Ulm, derrière une cloison dans le couloir où elle fut installée lors de son arrivée là-bas.

Une autre forme de redécouverte d'œuvres grâce au récolement est la réattribution de pièces dont on avait perdu la provenance avec le temps. C'est ainsi qu'en 1999, lors du récolement des dépôts au musée d'Amiens, une série de portraits en médaillons sculptés ont pu être identifiés. Ils avaient été

transportés dans cette ville en 1875 à l'occasion d'envois d'antiques. Il s'agit en fait d'une série provenant de l'ancien château de Gaillon en Normandie. Ces sculptures avaient été achetées par Alexandre Lenoir en 1802. Une partie de ces pièces arrive au Louvre après la fermeture de son musée en 1815. En 1869, les œuvres sont constatées présentes sur un inventaire du Louvre. Après leur arrivée à Amiens, elles sont publiées en 1899 et 1911 comme des profils sans précision alors de leur historique.

Mais au-delà de ces découvertes ou redécouvertes fortuites, le récolement amène un travail de recherches programmées que nous avons développé autour de plusieurs axes. Le premier d'entre eux est celui des reconstitutions historiques de collections. Un exemple évocateur dans ce domaine est la connaissance que nous avons aujourd'hui d'une collection d'antiques d'un donateur du Louvre du nom d'Arapidès. Le fameux catalogue des donateurs du Louvre paru en 1992 donnait peu d'informations sur ce collectionneur. Directeur de l'Eastern Telegraphy Company, domicilié à Rhodes, il a donné et vendu une grande partie de sa collection au Louvre au début du 20^e siècle. En 1992, on identifiait 5 œuvres de ce collectionneur. La base Jupiter des collections du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines en recense 90. Et le récolement des dépôts a d'ores et déjà permis de reconstituer sur une dizaine d'années une liste d'environ 130 pièces sur les 200 en dépôt. Cette identification a été rendue possible par la connaissance progressive des divers documents d'archives que nous avons réunis. Dans ce cas, nous avons à notre disposition d'abord les cahiers d'Edmond Pottier, responsable à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e du département des Antiquités orientales et de la céramique antique, qui consigna très scrupuleusement les listes d'envois d'antiques qu'il effectua dans différentes villes. Les numéros signalés nous renvoient ainsi aux différents inventaires, dont l'Inventaire des Antiquités Méditerranéennes qui signale en face du numéro 1009 l'achat en 1902 de 310 œuvres de la collection Arapidès. Par ailleurs, d'anciennes photographies de cette collection faites au moment de son arrivée au Louvre portaient des numéros manuscrits pour chaque pièce. Ces numéros ont pu être croisés avec des marquages sur des vases antiques vus lors du récolement. Et nous avons ainsi pu progressivement retrouver des œuvres de la collection Arapidès, une fois que nous avons compris que ces marquages de numéros bleus correspondaient à ceux des photos que nous avions.

Dans ce même axe de recherche, la mise en place d'un outil documentaire consignait tous les marquages que nous avons pu repérer au cours du récolement sur les objets nous permet ainsi d'identifier des provenances et de reconstituer progressivement des corpus de collections, comme les étiquettes des cataloghi de la Collection Campana qui nous redonnent le lien avec les catalogues de la collection avant achat), ou les objets ramenés de Kertch par l'armée d'Orient au moment de la guerre de Crimée et dont une grande partie des vases anciens a été dispersée dans divers envois dans des musées en région.

Le deuxième axe de recherches historique et patrimonial porte sur l'histoire des mouvements de collections entre différentes institutions patrimoniales. La vie muséale française se caractérise en effet depuis la fin du 18^e siècle par des allers et retours d'œuvres et de collections tantôt déposées, envoyées, affectées, redéposées ailleurs, ou réaffectées au gré des diverses politiques nationales ou locales. Ces mouvements se sont souvent déroulés sans consignation claire des événements dans les inventaires ou dans des arrêtés ou décrets statuant de ces décisions. Après plus de 200 ans de cette histoire, le récolement permet aujourd'hui d'entamer ce travail minutieux de la reconstitution de ces mouvements entre musées nationaux et musées en région ou bien entre les différents musées nationaux. L'un des cas sur lequel le service travaille depuis deux ans est évocateur de cette histoire. Il s'agit de l'histoire des envois d'antiques entre l'Etat et les diverses institutions lyonnaises entre 1863 et aujourd'hui. L'illustration qui accompagne ce texte visualise les informations que nous avons réussi à progressivement réunir grâce aux recherches archivistiques approfondies à Paris et à Lyon. Elle montre la complexité des mouvements de près de 2000 œuvres dans onze institutions concernées, trois à Paris et huit à Lyon sur une période de 150 ans. Ce degré d'informations a été obtenu par le dépouillement de centaines de documents dans plus d'une dizaine de fonds archivistiques. Outre le fait que ce genre de recherches nous permet de reconstituer des listes d'œuvres dont nous n'avons aucune vision complète a priori, ce travail nous amène aussi à étudier le statut juridique de ces collections en termes de propriété ou d'affectation. En effet, beaucoup d'œuvres ont été envoyées par l'Etat ou par ses représentants sans préciser de manière claire les modalités juridiques. Aussi est-il souvent compliqué d'interpréter le sens d'un « envoi » ou d'un « don » au 19^e siècle ou au début du 20^e. Or une recherche historique et juridique sur les contextes d'acquisition et de répartition permet de clarifier souvent ces situations. Ainsi peut-on lire dans un registre du musée Guimet de Lyon intitulé « Catalogue des objets appartenant à la ville de Lyon » en date de janvier 1913 : « Etoffes d'Antinoé (Egypte) provenant des fouilles de M. Gayet 1910 découvertes dans différentes nécropoles (du n° 677 à 804) (meuble à volets). Don E. Guimet ». Des recherches sur les modalités juridiques de la campagne de fouilles d'Albert Gayet en 1910 nous ont permis de confirmer par un document d'archives conservé aux Archives diplomatiques de Nantes que le fouilleur a reçu de l'Etat une somme d'argent pour sa campagne de fouilles cette année-là et que nous étions donc précisément dans le contexte de partage de fouilles entre l'Etat égyptien¹. et l'Etat français. Ce don Guimet constitue donc bien aujourd'hui un dépôt de l'Etat.

Un travail similaire a été entamé en 2010 sur l'ensemble des mouvements de collections entre le Louvre et les autres musées nationaux. Une recherche systématique de l'ensemble des documents de références pouvant témoigner de ces divers mouvements d'œuvres est faite. Nous pourrions ainsi à l'issue du récolement produire des rapports détaillés des divers mouvements d'œuvres pour l'ensemble des musées nationaux en lien avec le Louvre, de l'état précis des statuts juridiques des œuvres concernées et du contexte historique de ces mouvements. Un outil informatique sous forme de base de données a été créé en indexant tous les documents d'archives sélectionnés et numérisés en lien avec cette histoire de la constitution et des mouvements de collections. En dix ans, le service a ainsi sélectionné à peu près 5000 documents d'archives relevant de cette histoire.

Un dernier axe de recherche et non le moindre est celui de l'étude scientifique et archéologique d'un certain nombre d'objets inédits apparus grâce au récolement. Je citerai deux exemples dans ce domaine. Le premier concerne une étude qui a porté sur une série de 1777 antiques distribuées en région en 1875. Cet envoi a fait l'objet d'une publication en 2007² avec une partie importante laissée au catalogue raisonné des pièces significatives de l'envoi. L'ensemble des récoleurs du service a contribué aux études archéologiques de cet ensemble. Ainsi chaque vase grec, étrusque et romain de cet envoi a été étudié par Christine Walter, spécialisée en céramologie des vases antiques ; les vases chypriotes par Anne-Elizabeth Dunn-Vaturi et les vases d'Hadrumète par Caroline Biro. Les pièces ont été dessinées, certains vases ont pu être attribués à des peintres antiques, des datations par comparaison typologique grâce à une recherche bibliographique approfondie ont pu être précisées. L'ensemble constitue ainsi une série intéressante pour la connaissance de la céramique antique en particulier étrusque et italique. Des séries de vases ont ainsi pu être enrichies et mieux connues grâce aux « nouvelles » œuvres identifiées et étudiées lors du récolement. Je pense par exemple à une série de lécythes étrusques présentant une même syntaxe décorative et dont on connaît maintenant neuf exemplaires dans le monde dont sept au Louvre. Parmi ceux-là trois ont été identifiés lors du récolement des dépôts.

Le deuxième exemple porte sur l'étude actuelle que nous menons sur l'immense corpus des œuvres coptes d'Antinoé dispersé dans près d'une centaine d'institutions en France et à l'Étranger. Le récolement a permis de retrouver et d'identifier près de 4.000 objets et momies. Le relatif état d'abandon de ces collections nous a amené à mettre en place un programme de recherches pluridisciplinaires pour la publication d'un ouvrage fin 2012. Outre un catalogue de plus de 500 œuvres, la publication rassemblera aussi les résultats des études scientifiques menées sur 40 momies dispersées dans 12 institutions, ainsi que des études spécifiques sur les couleurs et techniques de certains textiles et objets en cuir. Cette monographie sur les collections d'Antinoé sera ainsi la première synthèse importante sur ce type d'objets.

La spécificité des différents axes de recherches définis grâce au récolement nous a également obligé à réfléchir à des formes nouvelles de publications des collections, qui ne sont ni des catalogues raisonnés au sens traditionnel du terme ni des catalogues d'expositions. Ce sont des ouvrages scientifiques résultant des différents aspects des connaissances acquises par le récolement. C'est ainsi que nous publions selon un principe de corpus correspondant à des contextes historiques d'envois. Nous apportons les résultats sur l'histoire de ces collections tant dans leurs modes d'acquisitions que dans leurs destins muséaux durant ces trois derniers siècles. Dans le même ouvrage, nous publions l'intégralité des collections concernées avec toutes les informations archéologiques et historiques relatives à l'objet selon un système de correspondances entre des notices complètes d'œuvres significatives et un tableau synoptique de toutes les œuvres du corpus se référant aux notices types.

En conclusion, j'espère que cet exposé aura permis de comprendre que le récolement, au-delà de l'obligation légale d'une bonne gestion des collections, peut être un formidable enjeu moderne d'étude des collections et qu'il peut être perçu ainsi par les collègues et les instances de décision comme une formidable occasion de retrouver un cœur de métier. La quantité n'empêche pas à terme la qualité.

1 L'Égypte est encore sous autorité de l'empire ottoman mais avec un régime juridique local de fouilles.

2 Vases, bronzes, marbres et autres antiques. Dépôts du musée du Louvre en 1875, Paris, Louvre/Gourcuff Gradenico, 300 pages.